



## Formation « Jeunes Bénévoles Futurs Dirigeants » Programme avril 2025

### Lundi 14 avril 2025

- 8h30 Accueil des participants Base nautique de Cap'Aisne  
21 rue du Chemin des Dames  
02860 Chamouille
- 9h00 Rappel de la formation, des objectifs et présentation du groupe.
- 9h30 **Découverte de la vie associative**
- Loi 1901,
  - Les différentes formes juridiques des associations,
  - Comment créer et déclarer une association,
- 12h30 Déjeuner
- 13h30 **Découverte de la vie associative**
- Les organes de fonctionnement d'une association,
  - Les statuts,
  - Responsabilité des dirigeants bénévoles
- 16h00 Activités : Tir à l'Arc
- 19h30 Diner
- 20h30 **Cas pratique**
- 21h30 Fin de journée

*\* La programmation des activités sportives peut évoluer selon la météo.*

## Mardi 15 avril 2025

8h30	Petit déjeuner
9h00	<b>Prévention et Secours Civiques niveau 1</b>
12h30	Déjeuner
13h30	<b>Prévention et Secours Civiques niveau 1</b>
17h00	<b>Les différentes ressources d'une association.</b>
19h30	Diner
20h30	<b>Cas pratique</b>
21h30	Fin de journée

## Mercredi 16 avril 2025

8h30	Petit déjeuner
9h00	<b>Organisation du sport en France</b> - Organisation du sport et mouvement sportif - Les services de l'Etat : le Ministère des Sports - Le Conseil Départemental de l'Aisne : la politique sportive clubs
12h30	Déjeuner
13h30	<b>Gestion financière d'une association</b>
16h00	Activités : Canoë Kayak
19h30	Diner
20h30	<b>Cas pratique</b>
21h30	Fin de journée

*\* La programmation des activités sportives peut évoluer selon la météo.*

## **Jeudi 17 avril 2025**

- 8h30 Petit déjeuner
- 9h00 **Les ressources humaines associatives**  
- L'engagement  
- Statut et rôles des bénévoles et salariés
- 10h30 **Prévention de la radicalisation**  
Intervention théâtrale de la compagnie Acaly suivie d'un débat
- 12h30 Déjeuner
- 13h30 **Projet associatif, communication et organisation d'une manifestation**
- 16h00 VTT
- 19h30 Soirée barbecue
- 21h30 Fin de journée

## **Vendredi 18 avril 2025**

- 8h30 Petit déjeuner
- 9h00 **Les ressources humaines associatives**  
- Les obligations d'une association employeuse
- 12h30 Déjeuner
- 13h30 Finalisation des cas pratiques
- 15h00 **Présentation des cas pratiques devant un jury**
- 17h00 Débriefing du groupe sur la formation
- 18h00 Clôture de la formation

*\* La programmation des activités sportives peut évoluer selon la météo.*